

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5829>



CTSD : le SNES et le SNUIPP interpellent la DASEN sur le temps de service des AESH

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: vendredi 13 septembre 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CTSD de la Nièvre s'est réuni le jeudi 12 septembre avec pour ordre du jour le bilan et les ajustements de rentrée dans le premier degré.

8 délégués du personnels ont siégé à ce CTSD : 4 FSU, 3 UNSA et 1 SGEN.

Les élus de la FSU (SNES et SNES) ont interpellé la DASEN sur l'application de la circulaire sur le cadre de gestion des AESH de juin dernier. Plusieurs AESH ont contacté le SNES ou le SNUIPP en s'étonnant du temps de service d'accompagnement qui leur est demandé. Celui-ci semble être augmenté d'une partie du temps qui normalement correspond au travail que mène les AESH hors temps scolaire (contact avec les parents, préparation, échanges avec les autres professionnels).

Les services de la DSDEN disent appliquer des consignes rectorales, et reconnaissent utiliser une partie des heures des semaines au delà des 36 semaines de temps scolaire pour de l'accompagnement d'élèves.

La FSU a contesté cette application de la réglementation en s'appuyant sur le texte de la circulaire, et la DASEN a dit qu'elle allait se renseigner.

Par ailleurs, la FSU a interrogé la DASEN sur l'accueil des publiques scolaires et non-scolaires qui étaient jusque là accueilli par le CIO de Decize qui a fermé à la rentrée 2019. Pour l'heure, rien ne semble en place, la DASEN renvoie vers une sorte de maison de l'emploi qu'ouvrirait la mairie de Decize où les PsyEN pourrait recevoir des élèves. Elle précise que les missions des PsyEN sont recentrées sur les scolaires. Il semble donc que les missions de service public qu'offrait le CIO de Decize ont disparu avec le CIO de Decize en particulier pour les non-scolaire. C'est pour cette raison que la FSU combat les suppressions des CIO, qui font actuellement partie des services publics menacés. Le ministère semble ne garantir qu'un seul CIO par département.